

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20111110-VD20111011-004-DE
Date de signature : 21/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 10 novembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Observatoire de l'âge - Création et fonctionnement

Mme REVEL au nom de la commission de la citoyenneté et de la démocratie locale, expose :

Mesdames, Messieurs,

La démarche « ville-amie des aînés » vise à répondre aux attentes et aux besoins formulés par les seniors pour améliorer la qualité de vie et le mieux-vivre ensemble dans la ville. A ce titre, l'un des défis majeurs à relever est de poursuivre le dialogue avec les citoyens et experts qui se sont mobilisés en imaginant de nouvelles formes de consultation et de coordination de manière à garantir la mise en œuvre des mesures, projets et partenariats issus de cette action participative.

Est proposée, à cet effet, la création d'un observatoire de l'âge, dont les missions seront les suivantes :

- prolonger l'élan offert par la labellisation « Dijon, ville-amie des aînés »,
- permettre les échanges entre tous les acteurs sur le territoire dijonnais,
- veiller à la mise en œuvre des orientations municipales et des propositions des ateliers participatifs.

L'observatoire de l'âge sera présidé par le maire et constitué de cinq collèges :

- un collège d'élus (huit personnes) :

- Alain Millot : premier adjoint, délégué à l'administration générale, à la tranquillité publique et à la médiation,
- Françoise Tenenbaum : adjointe, déléguée à la solidarité et à la santé,
- Elizabeth Revel : adjointe, déléguée aux personnes âgées et aux anciens combattants,
- Christine Martin : adjointe, déléguée à l'animation de la ville, aux festivals et à l'attractivité,
- André Gervais : adjoint, délégué à l'équipement urbain, à la circulation et aux déplacements,
- Philippe Delvallée : conseiller municipal, délégué à la démocratie participative,
- Chantal Trouwborst : conseillère municipale, déléguée aux temps de la ville,
- Malika Gauthié : conseillère municipale.

- un collège d'habitants (vingt titulaires et vingt suppléants) : composé des Dijonnais des ateliers participatifs et des membres de plus de soixante ans des conseils de quartier,

- un collège de représentants de retraités (cinq personnes) : avec un représentant du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées, un représentant de l'Office des Personnes Agées Dijonnaises, deux représentants des associations syndicales de retraités et un représentant d'une association engagée dans le domaine du vieillissement,

- un collège institutionnel (cinq personnes) : avec un représentant des caisses de retraite, un représentant du Pôle Gérontologique Interrégional Bourgogne-Franche-Comté, un représentant de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, un représentant des centres sociaux et un représentant du Centre Communal d'Action Sociale-Direction des Retraités et Personnes Agées,

- un collège « d'experts » composé:

- de professionnels du « maintien à domicile » et de l'hébergement en établissement (cinq personnes) avec un représentant d'un Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes, un représentant d'unité de soins de longue durée, un représentant des services de soutien à domicile, un représentant des services de soins infirmiers à domicile et un représentant du service social de la Ville,
- d'universitaires (cinq personnes) : avec des représentants de l'Université pour Tous et de l'Université de Bourgogne, gérontologues, sociologues, etc.,
- de membres associés : à solliciter en fonction des thématiques à traiter (logement, transports, urbanisme).

Le collège des habitants sera constitué suite à un appel à candidature puis un tirage au sort dirigé (catégories socio-professionnelles, âge, sexe, quartier).

Concernant les autres collèges, le maire nommera les personnes directement ou missionnera les institutions concernées afin qu'elles proposent une personne qualifiée en leur sein.

Ce collège fonctionnera avec des titulaires et des suppléants tandis que dans les autres collèges, les membres nommés devront siéger.

Les personnes seront nommées pour trois ans.

L'observatoire de l'âge sera saisi à mon initiative et sera en particulier chargé de faire vivre la dynamique Divaa (Dijon, ville-amie des aînés). Sa première mission sera de prioriser les propositions issues des ateliers participatifs et les axes à développer. Il effectuera le repérage des bonnes pratiques et des initiatives engagées auprès des seniors dijonnais.

Chaque collège aura l'opportunité de se réunir autant que nécessaire. Des réunions plénières auront lieu au moins une fois par an avec l'ensemble des collèges sous ma présidence.

Le planning de travail proposé est le suivant :

- 10 novembre 2011 : délibération au Conseil Municipal,
- courant novembre : appel à candidature pour la constitution du collège des habitants de l'observatoire de l'âge,
- début janvier 2012 : tirage au sort pour le collège des habitants,
- 25 janvier 2012 : colloque Réactis : présentation de l'observatoire de l'âge nouvellement nommé.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la citoyenneté et de la démocratie locale, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir décider la création de l'observatoire de l'âge dans les conditions proposées.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ